



FORMATION DE BASE EN ALLAITEMENT MATERNEL

Depuis 1998, la Direction de la santé publique (DSP) de la Montérégie offre une formation de base en allaitement maternel à tous les nouveaux intervenants en périnatalité et petite enfance des CSSS et aux bénévoles des organismes communautaires en allaitement.

En 2008, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a déployé une formation de base en allaitement maternel dans le but d'uniformiser les formations qui s'offraient dans le réseau de la santé, à travers le Québec.

En Montérégie, cette formation a été adoptée avec certains ajouts et modifications auxquels le MSSS a consentis et elle est offerte régionalement depuis l'automne 2009.

La formation est d'une durée de 3 jours mais, depuis l'automne 2010, seulement les jours 2 et 3 (blocs de 2 jours) sont offerts par la DSP car les CSSS et certains organismes communautaires ont été outillés pour animer le jour 1 localement. Des dates sont aussi proposées pour la formation sur le counseling de l'allaitement (jour 3 seulement) à l'intention des intervenants qui ont déjà participé à la formation de base.

Le jour 1 étant pré requis aux jours 2 et 3, il est important que les intervenantes aient eu la possibilité de suivre le jour 1 de la formation en allaitement dans leur CSSS avant de se présenter à ces deux journées puisqu'elles font suite à des notions abordées au jour 1.